

Alda Greoli exige un débat sur le dossier APE

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Le coup de colère de Rudy Demotte (PS) à propos de la réforme des aides à l'emploi (APE) menée par le gouvernement wallon MR-cdH n'aura pas laissé de marbre son partenaire humaniste au sein du gouvernement de la Communauté française. Ni d'ailleurs le ministre wallon de l'Emploi. Mais reprenons depuis le début cette histoire illustrant toutes les complexités du paysage institutionnel belge. Dans L'Echo vendredi, Rudy Demotte, le ministre-président de la Communauté française, a qualifié d'imbuvable le projet de décret wallon réformant les APE. Le socialiste, qui estime que le texte va lourdement impacter l'emploi, va jusqu'à vouloir bloquer la mise en œuvre de la réforme au niveau de la Communauté française, très dépendante des moyens APE des Wallons. «Je ne signerai pas la convention (qui fixe les conditions dans lesquelles les APE sont réparties en Communauté française, NDLR) avec la Wallonie sans une modification du texte. Ce refus de signer va nous permettre de ne pas exécuter la réforme sur le plan communautaire et ainsi rester dans le texte ancien.» La réponse du partenaire humaniste ne s'est pas fait attendre.

Alda Greoli qui est l'un des maîtres d'œuvre de la réforme APE avec sa double casquette de ministre cdH dans les deux exécutifs, demande une clarification. *«Je prends note de son choix et je suppose qu'il va venir au gouvernement avec cette question, mais je voudrais être certaine qu'il se rend compte des conséquences de ses déclarations. Cela fait 6 mois que la convention est sur sa table et qu'il refuse de la signer. Il faut avancer. Rudy Demotte doit avoir un débat avec son partenaire cdH au sein du gouvernement de la Communauté française.»*

Sur le fond, Alda Greoli se dit surprise et estime que son collègue *«n'a pas cherché à avoir tous les éléments»*. Elle assure que l'emploi est garanti. *«Cette réforme assure le passage vers la Communauté française de 100% des emplois APE, plus 45% de l'enveloppe de refinancement de 50 millions. La négociation que nous avons eue permet*

«Cela fait 6 mois que la convention est sur

sa table et que Rudy Demotte refuse de la signer. Il faut avancer.»

ALDA GREOLI

VICE-PRÉSIDENTE

DU GOUVERNEMENT WALLON

de pérenniser l'emploi en Communauté française. Je n'aurais jamais accepté cette réforme sans cela.»

Le risque du no deal

Reste la question du blocage. En cas de no deal entre les deux institutions, Alda Greoli explique que des assurances ont été prises. *«Comme je ne savais pas si on allait aboutir à un accord entre la Communauté française et la Région wallonne, j'ai pris mes précautions au moment de la négociation avec Pierre-Yves Jeholet (ministre de l'Emploi en Région wallonne, NDLR). À côté du décret général sur la réforme, un texte permettra de pérenniser tous les postes APE de la Communauté française là où ils se trouvent. Mais je regrette qu'on utilise ce texte pour ne pas signer cet accord.»*

Pierre-Yves Jeholet, de son côté, est *«stupéfait»* du refus de Rudy Demotte. Selon lui, 1.352 emplois seraient du coup menacés dans l'enseignement.